

FICHE 1 : C'EST QUOI UN JOURNALISTE ?

Thème : journaliste, un métier.

6^e – Cycle 3

5^e – Cycle 4

PARCOURS Avenir

Objectifs d'apprentissage

→ Il est proposé aux élèves d'identifier ce qu'est le travail du journaliste. Ce travail peut s'inscrire dans le cadre du Parcours Avenir

1. Objectifs de l'EMI

- Se familiariser avec les différents modes d'expression des médias en utilisant leurs canaux de diffusion.
- Adopter progressivement une démarche raisonnée dans la recherche d'informations.
- Distinguer les sources d'information, s'interroger sur la viabilité et sur la fiabilité d'une information, son degré de pertinence.
- Apprendre à distinguer subjectivité et objectivité dans l'étude d'un objet médiatique.
- S'interroger sur l'influence des médias sur la consommation et la vie démocratique.
- Pouvoir se référer aux règles de base du droit d'expression.
- Se questionner sur les enjeux démocratiques liés à la production participative d'informations et à l'information journalistique.
- S'initier à la déontologie des journalistes.

2. Objectifs de l'EMC

- **La sensibilité** : exprimer des émotions et des sentiments moraux sur la situation des journalistes et le respect des droits de l'homme.
- **Le droit et la règle** : expliquer ce qu'est la liberté de la presse. Comprendre ce qu'est la Déclaration universelle des droits de l'homme (1948) et ce qu'est la Charte de déontologie des journalistes (Charte de Munich, 1971).
- **Le jugement moral** : expliquer pourquoi il est nécessaire de s'informer en utilisant le travail des journalistes.
- **L'engagement** : comprendre que le journalisme est un engagement. Réfléchir à comment s'informer (responsabilité).

3. Matériel

– Accès internet.

4. Déroulement

Il est possible d'invertir les deux phases, selon que l'on entre dans une démarche inductive ou déductive. Le travail peut être fait individuellement ou en groupe (on peut également alterner les deux situations).

- **1^{re} phase** : il s'agit de comprendre comment travaille un journaliste à partir d'une vidéo et d'un court texte. Le film peut permettre de motiver davantage les élèves. Il est réalisé par la plateforme éducative de France Télévision. Ces documents reprennent les principes de la Charte de Munich (voir [document](#)) qui est sans doute un texte trop compliqué pour des élèves de 6^e ou de 5^e. Il est néanmoins tout à fait possible de faire référence à ce texte.
- **2^e phase** : cette fois, les élèves étudient concrètement l'application des règles que doit suivre un journaliste. L'article proposé porte sur un journaliste qui vient d'être libéré après 18 ans d'emprisonnement. Si le texte paraît trop long, les élèves peuvent travailler seulement sur la première partie. L'attention des élèves est donc aussi attirée sur les menaces qui pèsent sur le travail des journalistes. Enfin, cette radio est présente sur internet. Cela peut amener à une discussion sur la diversité des médias.

C'EST QUOI UN JOURNALISTE ?

AVANT LA CONFÉRENCE

1. Visionnez la vidéo « Comment les journalistes mènent-ils l'enquête ? », *1 jour 1 question*, réalisée par Milan Presse et France télévision sur le site <https://www.youtube.com/watch?v=Rq6uzBGUMdo>

- Présentez l'affaire des « Panama papers ». À partir de cet exemple, expliquez quelle est la mission d'un journaliste.
- Réalisez une carte mentale pour décrire le travail de journaliste. Aidez-vous de l'exemple ci-dessous pour démarrer.



- Soulignez dans le texte ci-dessous d'autres obligations des journalistes et notez-les sur la carte mentale.

Un article de presse n'est pas une note de blog ou un commentaire perso. Tous les journalistes obéissent à des règles et à des principes, à un code professionnel appelé la déontologie. Par exemple, ils ne peuvent pas accepter de cadeaux contre la promesse de dire du bien [...]. Ils n'ont pas le droit de recopier le travail des autres, de propager de fausses rumeurs.... À l'inverse, ils sont obligés de respecter la vie privée, de rectifier toute information inexacte.

Marle de Cazanove, « C'est quoi la presse », *Okapi*, mars 2015, p. 11.

2. Rendez-vous sur la page suivante : <http://www.rfi.fr/asi-pacifique/20170223-ouzbekistan-journaliste-muhammad-bekjanov-libere-rsf>.

- Le journaliste qui a écrit cet article a-t-il bien fait son travail ? Justifiez votre réponse.
- Est-ce que le travail de journaliste vous semble difficile ? Pourquoi ?
- Quelles questions souhaitez-vous poser à Christophe Deloire sur le métier de journaliste ?

APRÈS LA CONFÉRENCE

1. Avez-vous pu poser vos questions à Christophe Deloire ? Des questions proches des vôtres ont-elles été posées ?
2. Cette conférence a-t-elle répondu aux questions que vous vous posiez sur le travail du journaliste ?
3. Que reprenez-vous principalement de cette conférence interactive ?
4. Avez-vous apprécié cette conférence ? Pourquoi ?

Déclaration des devoirs et des droits des journalistes

Signée à Munich le 24 novembre 1971, cette déclaration est adoptée par la Fédération européenne des journalistes.

Les devoirs essentiels du journaliste, dans la recherche, la rédaction et le commentaire des événements, sont :

- 1.** Respecter la vérité, quelles qu'en puissent être les conséquences pour lui-même, et ce, en raison du droit que le public a de connaître ;
- 2.** Défendre la liberté de l'information, du commentaire et de la critique ;
- 3.** Publier seulement les informations dont l'origine est connue ou les accompagner, si c'est nécessaire, des réserves qui s'imposent ; ne pas supprimer les informations essentielles et ne pas altérer les textes et les documents ;
- 4.** Ne pas user de méthodes déloyales pour obtenir des informations, des photographies et des documents ;
- 5.** S'obliger à respecter la vie privée des personnes ;
- 6.** Rectifier toute information publiée qui se révèle inexacte ;
- 7.** Garder le secret professionnel et ne pas divulguer la source des informations obtenues confidentiellement ;
- 8.** S'interdire le plagiat, la calomnie, la diffamation, les accusations sans fondement ainsi que de recevoir un quelconque avantage en raison de la publication ou de la suppression d'une information ;
- 9.** Ne jamais confondre le métier de journaliste avec celui du publicitaire ou du propagandiste ; n'accepter aucune consigne, directe ou indirecte, des annonceurs ;
- 10.** Refuser toute pression et n'accepter de directives rédactionnelles que des responsables de la rédaction.